



TITRE PROFESSIONNEL

Conducteur transport routier de marchandises sur tous véhicules

Public :

Tout public titulaire :
Titre professionnel porteur
ou du permis C, ou CE + FIMO ou FCO

Pré-requis :

Avoir satisfait à une évaluation initiale des compétences minimales
Etre déclaré apte suite à la visite médicale exigée par la préfecture.

Moyens pédagogiques :

1. Moyens théoriques

Vidéo projecteurs
Revue professionnelle
Classeurs cours
Maquettes moteur
Tests d'évaluation
Manuels constructeurs
Eléments mécaniques démontés

2. Moyens pratiques

Véhicules articulés
Salles de cours
4 pistes privées homologuées
Aire d'évolution
Quai de chargement

3. Moyens d'encadrement

Formation dispensée par des formateurs ayant une expérience professionnelle de la conduite routière d'un porteur ou d'un véhicule articulé

Validation :

Délivrance d'un titre professionnel (niveau V)

Dates, lieux et cout :

Voir calendrier

DUREE :

315 heures de formation

Suivi :

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par

OBJECTIFS

Réaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un véhicule articulé ou un train routier de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise

PROGRAMME

<p>Réaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un véhicule du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.</p>	Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises
	Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule articulé ou ensemble de véhicules d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises
	Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise
	Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule
	Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation,
	Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure
	Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS :

Evaluations réalisées pendant le parcours de formation
Epreuve de synthèse : mise en situation professionnelle, Epreuve Théorique Générale du permis de conduire, entretien technique
Dossier professionnelle (DP)

Validation :

En cas de réussite aux épreuves d'évaluation, obtention du Titre Professionnel de Conducteur de Transport Routier du Transport de marchandises sur tous véhicules (Niv.5) délivré par le Ministère chargé du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social. L'obtention du Titre Professionnel de conducteur routier du transport de marchandises sur tous véhicules permet de valider par équivalence le permis CE.

PROGRAMME COMPLET

Compétences professionnelles	Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs
<p style="text-align: center;">Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises</p>	<p>Identifier et contrôler les documents du conducteur Identifier et contrôler les documents nécessaires à la circulation du véhicule Mettre en œuvre et manipuler le tachygraphe Vérifier les niveaux et faire l'appoint (fluides des différents circuits, carburant et additif) Contrôler les équipements de sécurité et le lot de bord Contrôler les dispositifs de liaisons mécaniques, électriques, pneumatiques entre le véhicule tracteur et le véhicule remorqué ou entre le véhicule et une structure amovible (chariot, caisse, ...) Interpréter les données du tableau de bord Détecter, localiser les fuites éventuelles des différents circuits. Effectuer les essais de freinage Réaliser le nettoyage extérieur et intérieur du véhicule Identifier et inspecter les parties du véhicule potentiellement propices à la criminalité ou au trafic des clandestins Revêtir les équipements de protection individuelle Utiliser les dispositifs « informatique embarqué » Organiser le contrôle du véhicule Respecter les procédures internes et les normes en vigueur Adapter le comportement en fonction de l'anomalie Appliquer la procédure en cas de dysfonctionnement Trier les déchets selon leur origine Rendre compte aux services compétents Connaissance de l'environnement économique du transport routier de marchandises (TRM) et de ses évolutions Connaissance des différentes activités du TRM (types d'entreprises et spécialisations du transport) Connaissance de l'organisation du marché du TRM Connaissance de la structure et de l'organisation d'une entreprise ou d'un service « transport » Connaissance des documents relatifs au conducteur Connaissance des documents relatifs à la circulation des véhicules Connaissance des normes relatives aux véhicules en fonction de la catégorie de permis de conduire (poids, dimensions) Connaissance des équipements de sécurité requis pour un véhicule d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes Connaissance des principaux organes du véhicule Connaissance des différents fluides et de leur destination Compréhension du manuel du constructeur Connaissance d'un mode opératoire du nettoyage du véhicule Connaissance de la procédure à mettre en œuvre en cas d'anomalie de fonctionnement Connaissance des responsabilités de l'employeur et du conducteur en matière de criminalité et de trafic des clandestins, au vu de la législation en vigueur Connaissance de la signification des indicateurs du tableau de bord Connaissance des dispositifs d'enregistrement et de contrôle des temps de conduite et de repos Connaissance des systèmes informatiques embarqués du véhicule Connaissance des principes du développement durable relatifs au tri des déchets Connaissance des dispositifs de liaisons mécaniques, électriques, pneumatiques entre le véhicule tracteur et le véhicule remorqué ou entre le véhicule et une structure amovible (chariot, caisse, ...)</p>
<p style="text-align: center;">Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule articulé ou ensemble de véhicules d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises</p>	<p>Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions prévisibles Anticiper les actions de conduite Appliquer les règles du code de la route Appliquer les réglementations en vigueur Respecter les principes de la sécurité routière Utiliser le véhicule de façon rationnelle et optimisée Utiliser le dispositif d'enregistrement des activités du conducteur Elaborer un itinéraire en exploitant une carte routière Exploiter un système de navigation adapté à la catégorie de véhicule Utiliser les dispositifs d'aide et d'assistance à la conduite Adapter la conduite aux caractéristiques de la marchandise Adopter un comportement de conduite en rapport avec les forces appliquées aux véhicules en mouvement Utiliser un système de transmission automatisée ou automatique Franchir en sécurité les infrastructures à risques Franchir en sécurité les tunnels Franchir en sécurité les passages à niveau Manœuvrer en sécurité Conduire en condition nocturne Utiliser les voies et emplacements réservés Prendre les dispositions nécessaires à la sécurité du véhicule et du chargement lors des stationnements Adopter un comportement en cohérence avec la notion de développement durable Percevoir et anticiper les réactions des autres usagers de la route Organiser son déplacement sur la base des consignes reçues Partager l'infrastructure routière avec les autres usagers Etre ponctuel, discret Rester calme et courtois en toutes circonstances Connaissance et maîtrise des opérations arithmétiques de base et des calculs professionnels Connaissance des caractéristiques réglementaires et techniques d'un véhicule du groupe lourd affecté au transport de marchandises Connaissance de la chaîne cinématique d'un véhicule et de ses performances Connaissance des règles du code de la route Connaissance des principes de la sécurité routière Connaissance des éléments constitutifs du coût de revient d'un véhicule Connaissance de la réglementation française du travail applicable au conducteur Connaissance de la réglementation sociale européenne Connaissance des responsabilités du conducteur et de l'employeur en cas de non-respect des réglementations Connaissance des forces s'appliquant aux véhicules en mouvement Connaissance des particularités de la conduite d'un tracteur routier en solo Connaissance de l'utilisation des aides à la conduite</p>

	<p>Connaissances relatives à l'utilisation de dispositifs électroniques et mécaniques tels que le programme électronique de stabilité (ESP), les systèmes avancés de freinage d'urgence (AEBS), le système de freinage antiblocage (ABS), les systèmes de contrôle de traction (TCS), les systèmes de surveillance des véhicules (IVMS) et autres systèmes d'aide et d'automatisation dont l'utilisation est approuvée</p> <p>Connaissance des particularités de la conduite de nuit ou en conditions difficiles</p> <p>Connaissance des règles et principes de circulation dans les tunnels</p> <p>Connaissance des règles et principes de franchissement des passages à niveau</p> <p>Connaissance des principales sanctions encourues en cas de non-respect des réglementations</p> <p>Connaissance de la typologie des usagers de la route</p> <p>Connaissance des principes de l'éco-conduite</p> <p>Connaissance du principe de fonctionnement du système de freinage, des ralentisseurs et de leurs limites d'utilisation</p> <p>Connaissance des principes de transmission automatisée et automatique</p> <p>Connaissance des moyens d'élaboration d'un itinéraire</p> <p>Connaissances des principes et précautions à appliquer pour la manœuvre d'un véhicule lourd</p> <p>Connaissances des procédures et dispositifs nécessaires à l'acquittement des taxes routières</p> <p>Connaissance des transports multimodaux</p> <p>Connaissance des différents types d'infrastructures routières et des particularités de conduite y afférent</p>
<p>Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise</p>	<p>Utiliser les équipements de protection individuelle</p> <p>Identifier, renseigner et contrôler les documents d'accompagnement de la marchandise</p> <p>Contrôler avec rigueur les marchandises quantitativement et qualitativement</p> <p>Rédiger précisément les éventuelles réserves ou contre-réserves à l'enlèvement ou à la livraison de la marchandise</p> <p>Prendre et transmettre des photographies exploitables</p> <p>Effectuer les encaissements</p> <p>Renseigner les documents mis à disposition</p> <p>Renseigner les supports numériques mis à disposition</p> <p>Rendre compte</p> <p>Respecter les consignes</p> <p>Appliquer le protocole de sécurité</p> <p>Classer, conserver et restituer les différents documents</p> <p>Être ponctuel, discret</p> <p>Rester calme et courtois</p> <p>Faire preuve de sens commercial avec les interlocuteurs</p> <p>Communiquer de façon claire et concise</p> <p>Faciliter l'échange avec les différents interlocuteurs</p> <p>Connaissance de base de la réglementation du transport national de marchandises</p> <p>Connaissance de base de la réglementation du transport international de marchandises</p> <p>Connaissance juridique de base des contrats de transport national de marchandises</p> <p>Connaissance juridique de base des contrats de transport international de marchandises</p> <p>Connaissance des régimes douaniers et des documents afférents</p> <p>Connaissance des documents usuels et spécifiques accompagnant les marchandises</p> <p>Connaissance des principes de base des transports soumis à contrat type spécifique</p> <p>Connaissance du matériel informatique embarqué</p> <p>Connaissance des techniques de la communication</p> <p>Connaissance des techniques de gestion du stress</p> <p>Connaissance des techniques de gestion des situations difficiles</p> <p>Connaissance des règles à appliquer en cas de litige</p> <p>Connaissance des différents modes de paiement</p> <p>Connaissance des obligations relatives au protocole de sécurité</p> <p>Connaissance des supports de charge</p> <p>Connaissance des habilitations ou certifications requises pour le transport de marchandises spécifiques ou l'utilisation de certains équipements</p> <p>Connaissance de l'incidence des litiges sur la rentabilité et l'image de l'entreprise</p> <p>Connaissance des principaux éléments constitutifs d'un circuit hydraulique équipant un véhicule routier</p>
<p>Réparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule</p>	<p>Utiliser les équipements de protection individuelle</p> <p>Appliquer les préconisations concernant la prévention des TMS</p> <p>Respecter un plan de chargement</p> <p>Répartir, caler et arrimer les marchandises</p> <p>Identifier les supports de charge</p> <p>Utiliser les moyens de manutention</p> <p>Mettre en œuvre les équipements du véhicule</p> <p>Nettoyer le compartiment de chargement</p> <p>Respecter des consignes</p> <p>Etablir un plan de chargement</p> <p>Appliquer le protocole de sécurité</p> <p>Trier les déchets selon leur origine</p> <p>Adopter une posture collaborative avec les interlocuteurs Communiquer de façon claire et concise</p> <p>Rendre compte aux services concernés</p> <p>Connaissance des formules du calcul des longueurs, surfaces, volumes, poids</p> <p>Connaissance des forces s'appliquant aux masses en mouvement</p> <p>Connaissance de la norme EN 12195 concernant l'arrimage des charges sur les véhicules routiers</p> <p>Connaissance de la responsabilité des différents intervenants lors d'une opération de transport</p> <p>Connaissance des moyens de calage et d'arrimage</p> <p>Connaissance des techniques de calage et d'arrimage</p> <p>Connaissance de l'utilisation des moyens de manutention manuelle ou mécanisée</p> <p>Connaissance des différents supports de charge</p> <p>Connaissance de la prévention des troubles musculo squelettiques (TMS)</p> <p>Connaissance des infractions et des sanctions relatives au chargement du véhicule, à la répartition et l'arrimage des marchandises</p>
<p>Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt</p>	<p>Appliquer la réglementation sociale européenne et la législation du travail.</p> <p>Appliquer le protocole de sécurité</p> <p>En présence d'un accident, décider de s'arrêter de façon opportune</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuelle</p> <p>Mettre en œuvre les mesures de protection individuelle et collective</p> <p>Signaler l'accident pour éviter son aggravation</p> <p>Collecter les renseignements nécessaires et alerter les services d'intervention</p> <p>Porter assistance en fonction des nécessités et de ses connaissances</p> <p>Renseigner le constat européen d'accident et le transmettre dans le délai imparti</p> <p>Prendre les dispositions pour garantir une condition physique compatible avec l'exercice du métier</p> <p>Hierarchiser les mesures qui s'imposent en attendant l'arrivée des secours</p>

<p>comme en circulation,</p>	<p>Se préserver du risque d'émergence de Troubles musculo squelettiques (TMS) Se préserver du risque d'émergence de Risques Psychosociaux (RPS) dans l'exercice de son activité. Garder son calme et rester courtois en toutes circonstances Savoir faire les objections visant à refuser les propositions incompatibles avec les règles de la sécurité routière et du travail Relater au service exploitation, de façon concise, écrite ou orale les circonstances d'un accident et ses conséquences Connaissance de base de la réglementation du travail Connaissance des normes de la réglementation sociale européenne Connaissance des effets de l'alcool, des médicaments et des drogues sur l'organisme Connaissance de base de l'anatomie, de la diététique et du cycle du sommeil Connaissance de l'arrêté du 26/04/1996 définissant le protocole de sécurité Connaissance des règles du code de la route Connaissance de la typologie des usagers vulnérables Connaissance des procédures d'alerte Connaissance des notions de base du secourisme Connaissance des consignes pour renseigner le constat européen d'accident Connaissance de base des techniques de communication Connaissance de base des techniques de gestion du stress Connaissance de la prévention des risques liés à l'activité physique Connaissance des règles d'utilisation de la téléphonie embarquée Connaissance des conséquences de l'utilisation de distracteurs lors de la conduite Connaissance des classes de contravention et des principales infractions Connaissance des principes d'économie d'efforts et de manutention des charges manuelles Connaissance des principes de sécurité à mettre en œuvre lors d'accident ou accident en tunnel</p>
<p>Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure</p>	<p>Rechercher un renseignement dans le manuel d'utilisation constructeur Mesurer l'incidence d'un dysfonctionnement constaté Localiser et identifier les différents organes et circuits du véhicule et apprécier leur état Repérer et analyser les symptômes d'une panne Interpréter et exploiter les informations fournies par les instruments de bord Réaliser les tests permettant de confirmer un diagnostic de panne Basculer une cabine Respecter les procédures internes Différencier les effets et les causes d'une anomalie Appliquer les consignes reçues Rester calme et courtois Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour la sauvegarde des personnes et des biens Rendre compte aux services concernés Connaissance du rôle, de l'emplacement et du principe de fonctionnement des éléments constitutifs de la chaîne cinématique Connaissance du rôle, de l'emplacement et du principe de fonctionnement des divers circuits équipant un véhicule lourd Connaissance de base des notions d'électricité Connaissance du comportement à adopter pour assurer sa sécurité et ne pas dégrader davantage l'état ou le fonctionnement du véhicule Connaissance des mesures de sécurité à prendre en cas d'immobilisation du véhicule Connaissance des mesures de sûreté à prendre en cas d'immobilisation du véhicule Connaissance de base des principes de la communication orale Connaissance de l'utilisation du manuel fourni par le constructeur Connaissance des dispositifs de liaisons mécaniques, électriques, pneumatiques entre le véhicule tracteur et le véhicule remorqué ou entre le véhicule et une structure amovible (chariot, caisse, ...)</p>
<p>Atteler, dételé un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules</p>	<p>Utiliser les équipements de protection individuelle Immobiliser et stabiliser une remorque ou une semi-remorque Mettre en œuvre les équipements du véhicule Utiliser la suspension pneumatique du ou des véhicules Verrouiller et déverrouiller les systèmes de sécurité d'un attelage Connecter des flexibles et cordons de liaison Mettre à disposition ou reprendre un véhicule remorqué chez un client Echanger les documents relatifs à la démarche d'attelage ou de dételage Respecter les règles du code de la route applicables aux stationnements des véhicules lourds Respecter les règles du code de la route applicables aux masses et poids des véhicules lourds Respecter les réglementations en vigueur Appliquer les procédures Appliquer les protocoles de sécurité Appliquer la prévention des risques liés à l'activité physique Adopter une posture commerciale avec les interlocuteurs Communiquer de façon claire Rendre compte au service concerné Connaissance des règles du code de la route et des réglementations applicables au stationnement des véhicules lourds Connaissance de la procédure d'attelage d'une remorque ou semi-remorque Connaissance de la procédure de dételage d'une remorque ou semi-remorque Connaissance des règles de calcul de la masse en charge maximale admissible de l'ensemble Connaissance des différents flexibles et cordons de liaison entre véhicules tracteurs et véhicules remorqués Connaissance des dispositifs d'attelage Connaissance des principes de la prévention des risques liés à l'activité physique</p>

Compétences transversales de l'emploi

- Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- Mettre en œuvre une démarche réflexive en matière de prévention des risques et de sécurité
- Communiquer des informations opérationnelles relatives au transport de marchandises

Méthode d'évaluation :

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule articulé ou ensemble de véhicules d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation, Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure Atteler, dételéer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules	04 h 15 min	<p>La mise en situation professionnelle se compose de trois parties, appelées ci-après « Mise en situation professionnelle n°1 », « Mise en situation professionnelle n°2 » et « Mise en situation professionnelle n°3 ».</p> <p>La mise en situation professionnelle n°1 se déroule en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « temps 1 » : prise en charge du véhicule - « temps 2 » : conduite. <p>Les candidats issus d'un parcours Permis C + FIMO se présentent aux mises en situation professionnelle n°1 et n°2.</p> <p>Les candidats titulaires d'un TP CTRMP se présentent aux mises en situation professionnelle n°1 et n°3 et sont dispensés de la mise en situation professionnelle n°2.</p> <p>Mise en situation professionnelle n°1 pour le candidat non titulaire de la catégorie CE du permis de conduire : prise en charge du véhicule et conduite (durée : 2 h 00)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps 1 (1 h 00) : en présence du jury, le candidat prend en charge le véhicule, effectue un attelage, puis réalise un parcours de maniabilité et procède au dételage. <p>Lors d'une interrogation écrite et d'une interrogation orale, le jury s'assure que le candidat possède des connaissances théoriques liées à la sécurité et est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.</p> <p>Cette épreuve se déroule en référence à l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps 2 (1 h 00) : en présence d'un inspecteur du permis de conduire, ci-après désigné « expert » et d'au moins un membre du jury, le candidat tire au sort un itinéraire et conduit pendant 45 minutes.

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			<p>Mise en situation professionnelle n°1 pour le candidat titulaire de la catégorie CE du permis de conduire : prise en charge du véhicule et conduite (durée : 1 h 40 min)</p> <p>En présence du jury, sans la présence de l'expert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps 1 (30 min) : le candidat prend en charge les véhicules et procède à l'attelage. - Temps 2 (1 h 10) : le candidat tire au sort un itinéraire et conduit pendant 45 minutes, puis il procède au dételage. <p>Mise en situation professionnelle n°2 : Réalisation d'une opération de transport (2 h 15 min)</p> <p>Trois contextes sont proposés pour l'opération de transport :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une tournée de livraison, 2. un transport international, 3. un transport national. <p>Chaque contexte comporte trois études de cas. Le candidat tire au sort une étude de cas parmi neuf.</p> <p>La durée de l'épreuve intègre un temps de préparation et de rédaction d'au plus 60 minutes selon l'étude de cas.</p> <p>Chaque étude de cas comporte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rédaction d'un constat européen d'accident ou d'un compte rendu d'accident, ou l'analyse un constat européen d'accident à partir d'une situation d'accident ; - un questionnement du jury sur les fonctionnalités, la manipulation de l'appareil de contrôle et l'impression d'un ticket de tachygraphe.

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			<p><u>Informations concernant les études de cas du contexte n°1</u> Le candidat organise une tournée de livraison et l'opérationnalise sur un plan de chargement. Partant d'un ordre d'enlèvement, le candidat renseigne de manière manuscrite le document de transport national. A partir du 1^{er} septembre 2021, le candidat renseigne ce document à l'aide d'une application dématérialisée.</p> <p>Le candidat prépare le véhicule en vue d'un chargement latéral. Il arrime des charges déjà positionnées à l'aide de sangles et d'équerres. A l'aide d'un smartphone, il prend une photo d'une marchandise ayant subi un dommage et la transmet par messagerie à l'exploitant (ce rôle est tenu par un membre du jury). Le candidat effectue une manœuvre de mise à quai à main ou contre-main en vue de réaliser un déchargement. Le candidat effectue le basculement de la cabine. Le jury questionne le candidat sur un circuit ou un niveau ou un organe mécanique visible.</p> <p><u>Informations concernant les études de cas du contexte n°2</u> Le candidat organise un transport international. Le candidat renseigne de manière manuscrite le document de transport international. A partir du 1^{er} septembre 2021, il renseigne ce document à l'aide d'une application dématérialisée. Le candidat analyse et commente des réserves rédigées par le jury. Le candidat explique au jury un dysfonctionnement du véhicule (témoin allumé ou bruit ou code défaut) par téléphone. Le candidat effectue une manœuvre de mise à quai à main ou contre-main en vue de réaliser un chargement. Puis, à partir d'un ordre d'enlèvement, il charge, cale et arrime un lot de charges à l'aide d'un tire-palette. Le candidat décharge le véhicule.</p>

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			<p><u>Informations concernant les études de cas du contexte n°3</u> A l'aide d'un dispositif de lecture optique, le candidat scanne un code et prend connaissance de consignes de transport. Il organise un transport national et renseigne le document de transport national de manière manuscrite. Le candidat rédige des réserves sur la base de photos de marchandises. Il exploite le manuel constructeur concernant une disposition ou anomalie relative au fonctionnement du véhicule. Lors d'une interrogation orale, le jury vérifie la connaissance des réglementations sociales du candidat. Véhicule à quai portes ouvertes, le candidat effectue le chargement d'une palette en utilisant un tire-palette. Il cale et arrime la charge à l'aide de sangles et d'équerres. Il assure la livraison de la palette au sol à l'aide d'un hayon élévateur et recharge une palette. Il réalise une manœuvre de mise à quai à main ou contre-main. Il décharge la palette à quai.</p> <p>Mise en situation professionnelle n°3 : Réalisation d'une manœuvre professionnelle de mise à quai à main ou contre-main (15 min)</p> <p>Le candidat titulaire d'un TP CTRMP est dispensé de la mise en situation professionnelle n°2. Il réalise une manœuvre de mise à quai à main ou à contre-main.</p>

Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule articulé ou ensemble de véhicules d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en</p>	00 h 40 min	<p>La mise en situation professionnelle n°2 ou la mise en situation professionnelle n°3 et l'entretien technique sont indissociables. L'entretien technique se déroule immédiatement après la mise en situation professionnelle n°2 ou n°3.</p> <p>A la suite de la mise en situation professionnelle n°2, pour les candidats non titulaires d'un TP CTRMP, la durée de l'entretien est fixée à 40 minutes.</p>
---	---	-------------	---

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation, Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules		Le jury interroge le candidat : <ul style="list-style-type: none"> sur l'organisation de la tournée ou du transport en cohérence avec les réglementations ; sur le respect des règles de sécurité ; sur les fonctionnalités, la manipulation de l'appareil de contrôle et l'impression d'un ticket de tachygraphe ; sur le questionnaire professionnel destiné à vérifier la connaissance des spécificités sur la compatibilité des attelages ainsi que sur les connaissances des transports spécialisés. <p>A la suite de la mise en situation professionnelle n°3, pour les candidats titulaires d'un TP CTRMP, la durée de l'entretien est fixée à 20 minutes.</p> <p>Le jury interroge le candidat sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> les compétences « Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure » et « Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules » mises en œuvre dans un contexte professionnel ; le questionnaire professionnel destiné à vérifier la connaissance des spécificités sur la compatibilité des attelages ainsi que sur les connaissances des transports spécialisés.
▪ Questionnaire professionnel	Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule articulé ou ensemble de véhicules d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation, Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules	02 h 30 min	Le questionnaire professionnel est scindé en 2 questionnaires identifiés n°1 et n°2. <ul style="list-style-type: none"> Questionnaire professionnel n°1 : (2 h 00) Le questionnaire professionnel n°1 (Epreuve Théorique Générale) porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation, la conduite d'un véhicule et la connaissance des bons comportements du conducteur. Questionnaire professionnel n°2 : (30 min) Le questionnaire professionnel n°2 porte sur la connaissance des

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			spécificités de compatibilité des attelages ainsi que sur les connaissances des transports spécialisés : transports sous température dirigée, transport d'animaux vivants, transport d'objets indivisibles, transport de véhicules, transport en citerne (alimentaire, pulvérulent), transport en benne, transport de grumes, transport en sous-traitance, complément hydraulique.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. A partir d'un guide d'entretien, le jury échange avec le candidat.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 45 min	

Plus de renseignements sur ce TP :

- Certificateurs
- Résumé de la certification
- Bloc de compétences
- Secteur d'activité et type d'emploi
- Voie d'accès
- Liens avec d'autres certifications professionnelles
- Base légale

Site France Compétences
N° de fiche : RNCP38558